



Rotary Club de Lessines

A l'intention de Madame Hermeline Jourquin
jourquinhermeline@gmail.com

Voire demande
en date du
15.03.2021

Objet : *plantation d'arbre le 28 mars 2021*

Madame,

Suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous informer que vous êtes autorisée à occuper le domaine de 9h00 à 18h00 en rive droite de la Dendre à la cumulée 14.834 (en amont et en aval de l'écluse de Deux Acren) aux conditions ci-après.

Conditions générales

Responsabilité

- Le service Public de Wallonie décline toute responsabilité en cas d'accident.

Remise en état des lieux

- Il sera veillé à la propreté du Domaine et de ses abords.
- En cas de manquement, le Service Public de Wallonie remettra les lieux en état aux frais, risques et périls de l'organisateur.

Circulation

- Ni le passage des usagers du chemin de service (piétons, cyclistes, véhicules de service et autorisés...) ni la navigation ne seront entravés

Vous serez porteur de la présente autorisation qui doit être exhibée à la première requête des agents qualifiés aux termes de l'article 101 du Règlement Général des Voies Navigables.

Pour tous renseignements complémentaires et si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact en la personne de Jean-Michel TALKI (0475/81 22 09) Inspecteur des Voies Navigables.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

L'ingénieur Chef de District



Geoffroy ROBETTE

Copie pour information

POLICE FEDERALE

Police de la Navigation
A l'attention du Commandant d'Unité
Rue Verte Voie, 1
4041 HERSTAL

RAVEL

Service public de Wallonie
infrastructures routes bâtiments
Direction des Déplacements doux et des Partenariats communaux
Boulevard du Nord, 8
B-5000 NAMUR

www.wallonie.be

N° vert : 1718 (informations générales)



CONTACT

Direction des Voies
Hydrauliques de Tournai
Département des Voies
Hydrauliques de Tournai et
Mons
District d'Ath
Quai de l'Entrepôt, 6
B - 7800 ATH
Tél. 068/246 860

VOTRE GESTIONNAIRE

Jean-Michel TALKI
0475/81 22 09
jeanmichel.talki@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE

Du 15.03.2021
Nos références :
VM 08/19